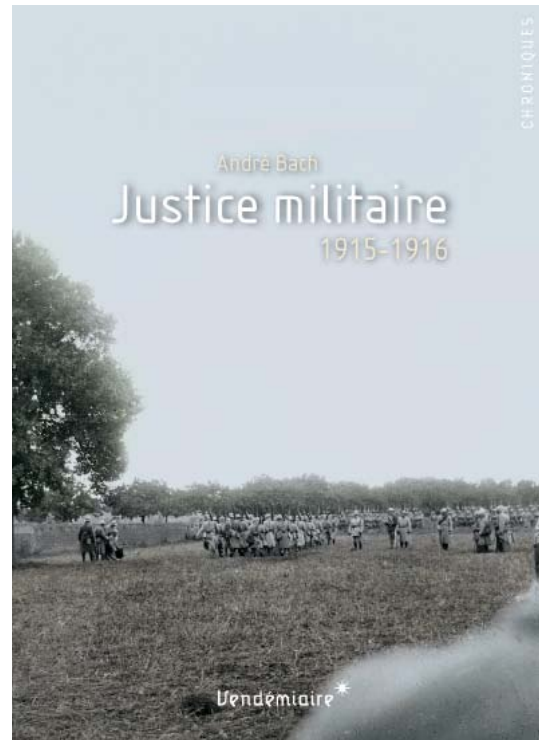


André Bach

Justice militaire

1915 - 1916

- « Ce n'est pas tant le coupable que l'on veut punir, c'est sur le moral vacillant de ceux qui l'entourent que l'on veut agir. » Dès août 1914, le pouvoir politique a autorisé le commandement militaire français à mettre en place une justice d'exception.



L'idée était de maintenir la discipline parmi des hommes soumis à une expérience de guerre d'une brutalité sans précédent. Des conseils de guerre spéciaux sont instaurés : les juges n'ont le choix qu'entre l'acquittement et la condamnation à mort.

La guerre durant, le rythme des sentences ne faiblit pas, l'armée continuant à croire à leur exemplarité auprès des soldats. Mais à l'arrière, le Parlement entend désormais mettre un terme à cette situation. Un véritable bras de fer s'engage alors dont l'enjeu est la mise en place d'une justice plus équitable, plus respectueuse du droit, alors que des dizaines de condamnés attendent leur exécution.

De Verdun à la Somme, au plus près du terrain, André Bach nous fait revivre le drame de ces soldats.

Un ouvrage exceptionnel alors que la question de leur réhabilitation se pose.

L'auteur — Le général André Bach, ancien directeur du Service historique de l'armée de terre, a notamment écrit *Fusillés pour l'exemple, 1914-1915* (2003). Il est par ailleurs vice-président du Collectif de recherche international et de débat sur la guerre de 1914-1918 (CRID).

Contact :

Éléonore Hermand
eleonore.hermand@editionsvendemiaire.com
tel : 01 42 45 66 69
Véronique Sales
veronique.sales@editionsvendemiaire.com
tel : 01 43 38 10 40

Collection Chroniques
14,5 × 20 cm, broché
600 pages, 26 €
ISBN 978-2-36358-048-1
mise en vente : 30 janvier 2013